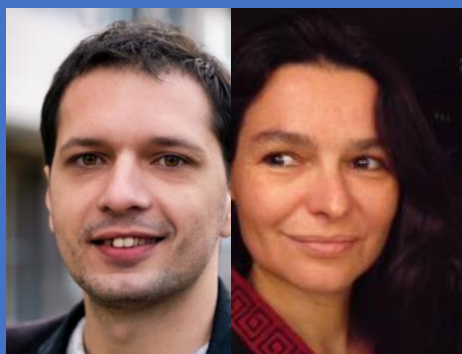


## Élections des représentants des élèves au Conseil d'Administration du CNAM

Profession de foi des candidats Stéphane Manet et sa suppléante Céline Dupuis



### Stéphane Manet

#### Titulaire

EPN 13 Travail, titulaire d'un titre de responsable de projet de formation (RNCP 1) et d'un Master de recherche en sciences de l'éducation, au CNAM. Je suis consultant en formation professionnelle et formateur de formateurs.

[stephane.manet.auditeur@lecnam.net](mailto:stephane.manet.auditeur@lecnam.net)

### Céline Dupuis

#### Suppléante

EPN 15 Stratégie, titulaire d'un titre de scénariste (RNCP 1) à La Fémis et d'une licence de cinéma (RNCP 2) à La Sorbonne. Actuellement en complément d'études au CNAM dans les métiers de l'information.

[celine.dupuis2.auditeur@lecnam.net](mailto:celine.dupuis2.auditeur@lecnam.net)

Le contexte de ces élections est particulièrement important en cette période de confinement où la formation à distance tend à se développer. Que ce soit au centre Paris ou dans les territoires, le fonctionnement de la formation a été bouleversé, bien au-delà du CNAM, et concerne tout le monde : aussi bien les élèves que les enseignants et le personnel.

Si cette modalité ouvre des perspectives, elle doit se faire dans la concertation la plus globale. **La voix des élèves doit être portée de manière efficace et intelligible.**

Depuis 2018, je me suis engagé sur plusieurs dossiers importants tels que l'inscription des élèves, les conventions de stage ou encore le déploiement de la formation à distance (FOAD) pendant le confinement. J'ai pu interpellier nos instances pour leur faire part du retour des élèves et des points de vigilance importants. En particulier sur la FOAD, je me suis engagé sur le maintien de la qualité pédagogique et ma vigilance est restée constante pour cette rentrée. Toutefois, pour pouvoir continuer ce travail **j'ai besoin de votre soutien et de votre participation pour le vote du 26 novembre prochain.**

Par ailleurs, vous avez été près d'une centaine à m'interpeller pour un soutien particulier, que ce soit pour des problèmes d'inscriptions, d'examens ou encore de remise de diplôme. J'ai répondu à chacune des sollicitations. J'ai même assisté une élève en commission discipline où j'ai donc siégé régulièrement lorsqu'elle avait besoin d'aide, pour un dossier particulièrement complexe et requérant la présence d'un élu.

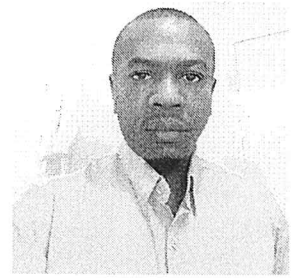
Ainsi, que ce soit pour traiter les dossiers individuels comme les sujets collectifs, je me suis systématiquement engagé pleinement dans mes actions et je compte sur vous pour nous donner toute l'énergie pour continuer ce travail dans ce nouveau mandat.

**Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toute vos questions et nous espérons que vous serez nombreux pour voter Céline Dupuis et Stéphane Manet les 26 novembre et 10 décembre prochain !**

## PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Titulaire : **Jean MARA, consultant informatique** dans une ESN à Paris

- > 39 ans et père de trois enfants
- > expérimenté en rôle de représentation
- > premier responsable syndical, de 2012 à 2018
- > élu membre du comité d'entreprise, de 2012 à 2014
- > délégué syndical désigné membre du comité d'entreprise, de 2014 à 2016
- > délégué du personnel, en 2018
- > membre du conseil d'administration d'une organisation sanitaire inter entreprises, en 2016 à 2018
- > Inscrite au CNAM en FOAD, en 1<sup>ère</sup> année cursus Ingénieur Informatique hors temps de travail, je vise la spécialisation AISL (Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels)
- > Actuel membre du Conseil des Formations CNAM, de 2020 à 2022



Suppléante : **Valérie TALAMONA, chargée de mission clauses sociales,**

- 47 ans, exerce en collectivité territoriale depuis quelques années, actuellement en Seine-Saint-Denis, pour développer les achats responsables dans les marchés publics au bénéfice des publics éloignés de l'emploi.
- > ayant une double formation en Développement de projets en Économie sociale et solidaire, et en Ingénierie de formation.
  - > inscrite au CNAM en cours du soir, hors temps de travail en Master *Territoire- Urbanisme et aménagement*, avec un projet de poursuite en doctorat, je souhaite élargir mes compétences dans le diagnostic et la conception de projets d'aménagement urbain.
  - > Actuelle membre du Conseil des Formations CNAM, de 2020 à 2022



## PROPOSITIONS D'AXES D'AMÉLIORATION

*Notre binôme se présente à l'élection des représentants des élèves au conseil d'administration du CNAM avec l'envie de faire vivre la démocratie représentative et de s'impliquer dans la vie d'une institution bicentenaire, que nous souhaitons moderne et ouverte à une diversité de profils d'auditeurs. Notre ambition est de porter au débat les retours d'expériences des auditeurs afin d'appuyer le conseil d'administration dans la promotion de l'offre de formations et le rayonnement du CNAM. Nous souhaitons ainsi :*

- Apporter des propositions et des retours d'expériences** sur les formations à distance et le développement des outils de formations en ligne,
- Encourager les démarches d'innovation dans les modalités d'enseignement** ainsi que les collaborations apprenantes entre les auditeurs afin de sécuriser les parcours d'apprentissage,
- Soutenir le développement des liens avec le monde économique** afin d'actualiser les contenus de formation et assurer une meilleure insertion/réorientation professionnelle des auditeurs,
- Renforcer la communication en direction des auditeurs** sur les activités de leurs représentants et les évolutions de l'institution
- Veiller à la modération des frais d'inscription** et à la liberté de choix d'inscription par UE et non par diplôme entier afin d'encourager de nouveaux auditeurs à s'engager en formation à leur rythme.

Nous sommes ouverts à toutes critiques, suggestions et surtout à des propositions nécessaires au développement du CNAM dans l'intérêt des auditeurs. Nous espérons que vous nous ferez toujours confiance.

Chers camarades,

Vous allez être prochainement appelés à élire vos représentants des élèves au sein du conseil d'administration du Cnam, du moins pour ceux qui se sont inscrits. Pour mieux comprendre le sens de cette élection, nous vous invitons à lire notre profession de foi.

La mission du conseil d'administration est de définir les orientations stratégiques des instances du Cnam. Les membres du conseil sont élus ou nommés : ce sont des représentants de la profession, des représentants des centres Cnam en région, des représentants des maîtres de conférence et du personnel enseignant, des représentants des personnels administratifs et techniques, et aussi des représentants des élèves et anciens élèves.

Une fois élus, notre rôle consistera à vous représenter au sein de ce conseil, à défendre vos intérêts en ce qui concerne nos conditions d'étude, et l'évolution des étudiants dans l'ensemble des entités du Cnam.

Sachez aussi que quelle que soit votre entité et votre promotion, vous pouvez avoir besoin de notre intervention si vous rencontrez des difficultés. Par ailleurs, nous serons la voix de vos revendications auprès du Cnam.

Vous avez certainement déjà eu l'occasion d'échanger avec l'un de nous deux au sein de l'ESGT. Nous sommes d'ores et déjà à votre disposition, et serons, une fois élus, à l'écoute de vos propositions et doléances de façon verbale ou par voie électronique pour les entités éloignées de l'ESGT.

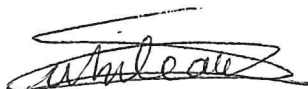
Votre implication dans ce vote est importante pour vous étudiant, comme pour le bon fonctionnement des entités du Cnam. Soucieux de l'intérêt collectif et conscients des enjeux de la fonction de représentant, soyez assurés de notre engagement auprès de l'ensemble des étudiants, pour les deux prochaines années.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, chers camarades, l'expression de nos salutations distinguées.

**Clémence SUBILEAU**

Titulaire

ESGT, IG4



**Timothé GUIVARCH**

Suppléant

ESGT, IG4

